

## Perception & Connaissance des outils collaboratifs souverains 2023\*

*La nouvelle édition de l'étude annuelle Jamespot, en partenariat avec l'institut Poll&Roll, dévoile des entreprises concernées par la souveraineté numérique, mais qui tardent encore à prendre leur responsabilité dans ce domaine !*

Montreuil, le 06/11/2023 - L'an dernier, Jamespot, leader français des éditeurs de logiciels collaboratifs en mode SaaS, lançait la première étude autour de la perception et des connaissances des entreprises françaises en matière d'outils collaboratifs souverains. L'édition 2023 marque de belles avancées dans ces domaines, mais avec encore de nombreux paradoxes. Voici les 6 enseignements phares qu'on peut en tirer !

### 1- La souveraineté bien installée dans le paysage

Affichant déjà un score élevé l'an dernier, la connaissance du concept de souveraineté numérique progresse de 9 points en 2023. Désormais, la très grande majorité des décideurs IT/SI (93 %), mais aussi 100 % des DRH et 98 % des DSI, se déclarent familiers avec ce terme. Près des 2/3 (59 %) savent même précisément ce qu'il renferme. Par ailleurs, 8 décideurs sur 10 déclarent que cette souveraineté numérique est importante, dont 1/4 d'entre eux qu'elle est même primordiale.

La souveraineté numérique semble également plus que jamais un facteur de différenciation pour les entreprises. Dans leur grande majorité, les décideurs interrogés estiment ainsi que le choix de s'équiper d'un tel outil, français ou européen, leur revient (2/3 des décideurs), et qu'il doit se faire en fonction de leurs contraintes et valeurs. 2 sur 10 seulement, considèrent que cette décision doit être imposée par une loi nationale.

Reste une question en suspens : ce choix doit-il se faire au niveau du management, comme le pensent 1/3 des dirigeants ou au niveau de l'entreprise comme le souhaitent 65 % des DRH ?

### 2- La norme SecNumCloud gagne en notoriété

La connaissance et la maîtrise des réglementations liées à l'usage d'outils numériques collaboratifs restent à des niveaux équivalents à ceux de 2022, sauf pour la norme SecNumCloud, qui bondit de 5 points. Désormais, 35 % des responsables savent exactement qu'il s'agit d'une qualification proposée par l'ANSSI pour distinguer les opérateurs Cloud respectant les pratiques les plus strictes en matière de sécurité et d'immunité aux lois extraterritoriales, quand 36 % la connaissent seulement de nom.

Le règlement RGPD, qui concerne les données personnelles reste cette année encore, le plus connu, avec 7 répondants sur 10 qui en maîtrisent les spécificités !

### 3- Des contraintes réglementaires qui font rayonner la France

Contrairement à une idée reçue, largement répandue au sein de la « start-up Nation », qui a pris fait et cause contre la loi numérique, les réglementations autour de l'usage des outils collaboratifs sont plutôt

bien perçues par les décideurs. Ces derniers estiment ainsi qu'elles donnent une bonne image de la France et de l'Europe sur la scène internationale (81 %). Aussi, qu'elles favorisent le développement des solutions françaises et européennes (79 %).

#### **4- « Je choisis la French Tech » : une notoriété déjà forte**

Lancé par le ministre chargé de la Transition numérique et pilotée par la Mission French Tech, le dispositif « Je choisis la French Tech » rassemble plus de 300 entreprises signataires et 80 acteurs institutionnels engagés. Son objectif est simple : doubler la commande publique et les achats des grands groupes auprès des acteurs français du numérique. Cette opération, largement médiatisée, semble avoir été bien comprise, puisque selon l'étude Jamespot, près de 9 décideurs sur 10 en ont entendu parler et près de la moitié (47 %) sait ce qu'elle implique. Une excellente nouvelle qui va continuer de porter la souveraineté numérique et son volet achats responsables sur le devant de la scène.

#### **5- Le Réseau Social d'Entreprise passe devant l'Intranet**

Les outils collaboratifs les plus utilisés restent, cette année encore, la messagerie, la visioconférence et la bureautique qui se maintiennent, dans cet ordre, aux 3 premières places du podium. Toutefois, par rapport à l'an dernier, le Réseau Social d'Entreprise progresse, devançant l'Intranet et les outils de gestion de projets. Une évolution qui s'explique par une mutation de l'Intranet vers un modèle toujours plus collaboratif.

#### **6- S'équiper de solutions souveraines : c'est possible !**

Le marché reste fortement sous l'influence des solutions collaboratives américaines, puisque seulement 11 % des organisations sont équipées d'outils souverains. Si ce chiffre peut sembler faible, il est en réalité un excellent signal qui doit progressivement motiver d'autres entreprises françaises à s'équiper, démontrant que, se passer des outils collaboratifs extra-européens, c'est possible !

La première raison qui pousse les organisations à privilégier les outils collaboratifs américains est le fait que « tout le monde les utilise » (32 %). 1/3 des répondants estiment également qu'ils manquent de connaissance sur l'offre souveraine (31 %). Un chiffre en légère baisse par rapport à 2022 (34 %), qui récompense les efforts des éditeurs français et européens pour mieux se faire identifier, et doivent être poursuivis. 27 % des décideurs estiment, quant à eux, que les fonctionnalités des outils souverains ne sont pas au niveau de ceux des Américains ; un pourcentage à mettre en regard du manque de connaissance de ces solutions.

Enfin, dernier frein : les outils nationaux seraient trop chers (26 % des répondants vs 14 % en 2022). Cette perception est intéressante, car, en réalité, une fois déployés, ils sont moins coûteux que les autres. Cette fausse impression est liée au fait que les éditeurs américains proposent d'abord des services gratuits pour s'intégrer dans l'entreprise, avant de les facturer, rendant dès lors le changement d'outils particulièrement difficile puisque ses données sont déjà intégrées.

#### **La conclusion d'Alain Garnier, CEO de Jamespot**

*« Cette nouvelle étude est très encourageante pour les éditeurs de solutions collaboratives souveraines, comme Jamespot. Le message passe, indiscutablement. L'écosystème de la Tech française doit continuer à se mobiliser et à se faire connaître des entreprises. Le dispositif « Je choisis la French Tech » sera un levier intéressant sur lequel nous appuyer. Toutefois, si les entreprises ont pris conscience de l'intérêt et de l'importance de la souveraineté numérique, il existe encore un gap entre volonté et action. 1 entreprise sur 10 est aujourd'hui équipée d'au moins un outil collaboratif souverain, ce qui prouve qu'on*

*peut tout à fait se passer des solutions américaines. Les organisations françaises doivent aussi faire face à leurs propres contradictions et prendre leurs responsabilités, en se renseignant. On ne peut pas dire d'un côté que les réglementations européennes sur la souveraineté numérique font rayonner la France et de l'autre ne pas tout faire pour les respecter. D'autant que les solutions existent désormais et qu'elles sont à la fois performantes et accessibles. »*

Lien vers l'étude : [ICI](#)

Lien vers l'infographie : [ICI](#)

*\* Étude Poll & Roll pour Jamespot, réalisée du 28 août au 4 septembre 2023, auprès de 200 Français, âgés de 18 à 65 ans, décisionnaires ou codécisionnaires des solutions IT/ Systèmes d'information pour leur entreprise au sein d'organisation de 100 salariés ou plus.*

### **À propos de Jamespot**

*Créé en 2005, Jamespot est le 1er éditeur de solutions collaboratives dans le Cloud français. La société démultiplie le potentiel des entreprises et collectivités par l'alignement digital de leurs équipes, avec une plateforme ultra-personnalisable, dotée de toutes les applications nécessaires à leurs usages et métiers, tout en garantissant un déploiement rapide sans développement. Depuis 2014, Jamespot a procédé à 6 acquisitions (Human Knowledge, Sonetin, Yoolink, Open Agora, Seemy et Ftopia), afin d'enrichir ses fonctionnalités et proposer un écosystème collaboratif complet à ses clients.*

*Jamespot propose une offre unique qui a déjà séduit plus de 300 clients, soit plus de 400 000 utilisateurs en France et à travers le monde.*

*Site web : <https://www.site-fr.jamespot.com/>*

### **Contacts Presse - Agence Be RP**

Annabel Verrier - [annabel@be-rp.fr](mailto:annabel@be-rp.fr) - 06 24 37 32 01

Héloïse Guillet - [heloise@be-rp.fr](mailto:heloise@be-rp.fr) - 07 62 58 36 06